

La Carrière des Agents Administratifs et Techniques

1^{er} juillet 2022

Grade	Echelon	Durée de l'Echelon	Indice Majoré
Agent Administratif ou Technique Principal de 1ère Classe <i>Echelle C3</i>	10e échelon		473
	9e échelon	3 ans	450
	8e échelon	3 ans	430
	7e échelon	3 ans	415
	6e échelon	2 ans	403
	5e échelon	2 ans	393
	4e échelon	2 ans	380
	3e échelon	2 ans	368
	2e échelon	1 an	361
	1er échelon	1 an	355

PROMOTION

par tableau d'avancement

- ▶ avoir au moins 1 an d'ancienneté dans le 4^{ème} échelon du grade C2- AAP ou ATP de 2^{ème} classe
- ▶ compter au moins 5 ans de services effectifs dans ce grade ou dans un grade doté de la même échelle de rémunération d'un autre corps ou cadre d'emploi de catégorie C ou d'un grade équivalent

Grade	Echelon	Durée de l'Echelon	Indice Majoré
Agent Administratif ou Technique Principal de 2ème Classe <i>Echelle C2</i>	12e échelon		420
	11e échelon	4 ans	412
	10e échelon	3 ans	404
	9e échelon	3 ans	392
	8e échelon	2 ans	380
	7e échelon	2 ans	370
	6e échelon	1 an	365
	5e échelon	1 an	360
	4e échelon	1 an	354
	3e échelon	1 an	352
	2e échelon	1 an	
	1er échelon	1 an	

PROMOTION

par tableau d'avancement

- ▶ avoir atteint le 5^{ème} échelon du grade C1- AA ou AT
- ▶ compter au moins 5 ans de services effectifs dans ce grade ou dans un grade doté de la même échelle de rémunération d'un autre corps ou cadre d'emploi de catégorie C ou d'un grade équivalent

par examen Professionnel

- ▶ avoir atteint le 4^{ème} échelon du grade C1 d'AA ou d'AT
- ▶ compter au moins 3 ans de services effectifs dans ce grade ou dans un grade doté de la même échelle de rémunération d'un autre corps ou cadre d'emploi de catégorie C ou d'un grade équivalent

Grade	Echelon	Durée de l'Echelon	Indice Majoré
Agent Administratif ou Technique <i>Echelle C1</i>	11e échelon		382
	10e échelon	4 ans	372
	9e échelon	3 ans	363
	8e échelon	3 ans	354
	7e échelon	3 ans	352
	6e échelon	1 an	
	5e échelon	1 an	
	4e échelon	1 an	
	3e échelon	1 an	
	2e échelon	1 an	
	1er échelon	1 an	

La Carrière des Contrôleurs et Géomètres

1^{er} septembre 2022

Grade	Echelon	Durée de l'Echelon	Indice Majoré
Contrôleur Principal & Géomètre Principal	11e échelon		587
	10e échelon	3 ans	569
	9e échelon	3 ans	551
	8e échelon	3 ans	534
	7e échelon	3 ans	508
	6e échelon	3 ans	484
	5e échelon	2 ans	465
	4e échelon	2 ans	441
	3e échelon	2 ans	419
	2e échelon	1 an	404
	1er échelon	1 an	392

PROMOTION

par tableau d'avancement

- ▶ avoir au moins 1 an d'ancienneté dans le 6^{ème} échelon de contrôleur 1^{ère} classe ou géomètre
 - ▶ compter au moins 5 ans de services effectifs dans un corps, cadre d'emploi ou emploi de catégorie B ou de même niveau
- par concours professionnel (examen pour les géomètres)**
- ▶ avoir au moins 1 an d'ancienneté dans le 5^{ème} échelon de contrôleur 1^{ère} classe ou géomètre
 - ▶ compter au moins 3 ans de services effectifs dans un corps, cadre d'emploi ou emploi de catégorie B ou de même niveau

Grade	Echelon	Durée de l'Echelon	Indice Majoré
Contrôleur 1ère Classe & Géomètre	13e échelon		534
	12e échelon	4 ans	504
	11e échelon	3 ans	480
	10e échelon	3 ans	461
	9e échelon	3 ans	452
	8e échelon	3 ans	436
	7e échelon	2 ans	416
	6e échelon	2 ans	401
	5e échelon	2 ans	390
	4e échelon	2 ans	379
	3e échelon	2 ans	369
	2e échelon	1 an	363
	1er échelon		

PROMOTION

par tableau d'avancement

- ▶ avoir au moins 1 an d'ancienneté dans le 6^{ème} échelon de contrôleur 2^{ème} classe ou technicien géomètre
 - ▶ compter au moins 5 ans de services effectifs dans un corps, cadre d'emploi ou emploi de catégorie B ou de même niveau
- par concours professionnel (examen pour les techniciens géomètres)**
- ▶ avoir au moins atteint le 4^{ème} échelon de contrôleur 2^{ème} classe ou technicien géomètre
 - ▶ compter au moins 3 ans de services effectifs dans un corps, cadre d'emploi ou emploi de catégorie B ou de même niveau

Grade	Echelon	Durée de l'Echelon	Indice Majoré
Contrôleur 2ème Classe & Technicien Géomètre	13e échelon		503
	12e échelon	4 ans	477
	11e échelon	3 ans	457
	10e échelon	3 ans	441
	9e échelon	3 ans	431
	8e échelon	3 ans	415
	7e échelon	2 ans	396
	6e échelon	2 ans	381
	5e échelon	2 ans	369
	4e échelon	1 an	363
	3e échelon	1 an	361
	2e échelon	1 an	359
	1er échelon	1 an	356

La Carrière des Agents de Catégorie A

1^{er} juillet 2022

Grade	Echelon	Durée de l'Echelon	Indice Majoré
Inspecteur	11e échelon		673
	10e échelon	4 ans	640
	9e échelon	3 ans	605
	8e échelon	3 ans	575
	7e échelon	3 ans	545
	6e échelon	3 ans	513
	5e échelon	2 ans 6 mois	480
	4e échelon	2 ans	450
	3e échelon	2 ans	430
	2e échelon	2 ans	410
	1er échelon	1 an 6 mois	390
	échelon stagiaire*		352

* sans reprise d'ancienneté

Grade	Echelon	Durée de l'Echelon	Indice Majoré
<i>Le statut d'emploi sur des missions précises et accessibles au choix de la direction, par voie de détachement, aux inspecteurs ayant atteint au moins le 3^{ème} échelon et au plus le 6^{ème} échelon. Il ne comporte plus que 4 échelons.</i>			
Inspecteur spécialisé	4e échelon	3 ans	524
	3e échelon	2 ans 6 mois	512
	2e échelon	2 ans	477
	1er échelon	2 ans	459

Inspecteur Divisionnaire Classe normale		
Echelon	Durée de l'Echelon	Indice Majoré
4e échelon		758
3e échelon	3 ans	730
2e échelon	3 ans	690
1er échelon	3 ans	659

Inspecteur Divisionnaire Hors Classe		
Echelon	Durée de l'Echelon	Indice Majoré
Echelon spécial		821
3e échelon	3 ans	813
2e échelon	2 ans 6 mois	768
1er échelon	1 an 6 mois	730

Inspecteur Principal		
Echelon	Durée de l'Echelon	Indice Majoré
10e échelon		821
9e échelon	3 ans	806
8e échelon	3 ans	768
7e échelon	2 ans 6 mois	730
6e échelon	2 ans 6 mois	690
5e échelon	2 ans	650
4e échelon	2 ans	605
3e échelon	2 ans	575
2e échelon	2 ans	535
1er échelon	2 ans	500

Administrateur des Finances Publiques Adjoint		
Echelon	Durée de l'Echelon	Indice Majoré
Echelon spécial		890
6e échelon	pas de durée précisée	830
5e échelon	3 ans	806
4e échelon	2 ans 6 mois	768
3e échelon	2 ans	730
2e échelon	2 ans	695
1er échelon	2 ans	655

PROMOTION
le grade d'IDIV CN est ouvert par tableau d'avancement :
▶ aux inspecteurs ayant **atteint au moins le 8^{ème} échelon** de leur grade et comptant au moins 7 ans de services effectifs en catégorie A
▶ la sélection est faite à partir de l'avis du directeur, du dossier et par un entretien avec un jury

PROMOTION
le grade d'IDIV HC est accessible :
▶ aux IDV CN ayant **atteint au moins le 3^{ème} échelon** de leur grade et comptant 4 ans de services effectifs dans ce grade
▶ en l'absence d'avis défavorable du directeur, les IDV CN affectés sur un emploi administratif ou comptable d'IDIV HC à l'issue du mouvement sont promus hors classe

PROMOTION
le grade d'IP est ouvert :
▶ par concours professionnel aux inspecteurs ayant **atteint le 4^{ème} échelon** et ayant 5 ans de services et catégorie A dont 2 comme inspecteurs des finances publiques
▶ par examen professionnel à partir du **7^{ème} échelon d'inspecteur** et 10 ans de services effectifs en catégorie A dans la limite du 6^{ème} des emplois mis au concours d'IP
▶ par examen professionnel pour les **IDV CN** dès lors qu'ils ont **18 mois de service** dans leur grade

PROMOTION
le grade d'AFIPA est accessible par :
▶ tableau d'avancement aux **IP** qui possèdent **6 ans de services effectifs** dans leur grade
▶ examen professionnel aux **IDIV HC** de **3^{ème} échelon** dans la limite d'un 10^{ème} des emplois pourvus par le tableau d'avancement

valeur du point d'indice au
1^{er} juillet 2022
4,850028 €